

Décision

Générale

colonial

Décision n° 193 décision n° 193 du 25 mars 1942

n° 193

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mars 1942

Numéro JO

n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro

31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ali Ibrahim est engagé, pour compter du 24 mars 1942, en qualité de planton manœuvre et mis à la disposition du chef du Service de l'enseignement. Son salaire est fixé à 12 francs par jour.